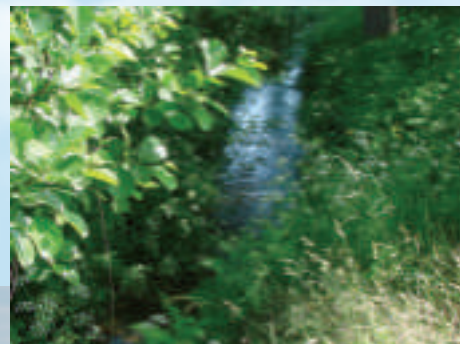


# Saubion

BULLETIN MUNICIPAL N°12 - JUIN 2008





## Sommaire

- Le mot du Maire ..... Page 3
- Les finances ..... Pages 4 et 5
- Travaux et projets de la commune ..... Pages 6 et 7
- École et Centre de loisirs ..... Pages 8 et 9
- Les nouveaux commerçants ..... Page 10
- La vie associative ..... Pages 11 à 19
- Les informations utiles ..... Pages 20 à 23
- Etat civil ..... Page 23





## Le mot de Monsieur le Maire

# 8 Mai 2008, Jour de Mémoire, Jour Férié, Jour de Détente.

### 9h00 :

*Il fait beau, des centaines de joueurs de pétanque envahissent SAUBION, des compétiteurs de tous âges.*

*Un petit coup d'œil de curieux..., la pétanque est un sport où la parité s'affirme et s'affiche.*

### 10h00 :

*Nos nouveaux boulangers s'affairent, plus que 2 jours avant l'ouverture et encore beaucoup de travail pour relooker intérieur et extérieur. Ils sont jeunes, dynamiques et sympathiques, je me suis laissé dire que leurs gâteaux valaient le détour !*

*Nous ne pouvons souhaiter que leur réussite.*

### 11h00 :

*Devant la plaque commémorative sous le porche, un groupe d'anciens et de plus jeunes se rassemble pour commémorer le 63<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale.*

*Plusieurs jeunes mamans et papas avec leurs enfants, les fidèles autour de leur porte drapeau, le Conseil Municipal.*

*Pour répondre à la demande des anciens combattants 3 enfants lisent à tour de rôle un texte à la mémoire de tous les disparus durant ces années sombres. Malgré la dureté et la complexité du texte, on ne peut s'empêcher d'admirer leur aisance et leur maîtrise de la lecture.*

*Bravo et Merci à Annabelle, Karim et Yannis.*

*Les noms des SAUBIONNAIS disparus aux combats lus un par un par Quentin, une minute de silence, une Marseillaise chantée avec beaucoup de cœur..., un vin d'honneur à la Mairie où chacun raconte sa petite histoire.*

### 12h00 :

*« L'Apéro » bat son plein au bar de la Mairie, notre cafétier n'arbore plus la casquette des Girondins mais il y croit de plus en plus... ça chambre, ça rigole.*

### 13h00 :

*En traversant les lotissements on entend des rires et des discussions animées, des senteurs de grillades se dégagent, beaucoup de familles se sont réunies en ce jour de fête.*

### 16h00 :

*Après le pique nique ou le repas à la salle des fêtes, le concours de pétanque a repris de plus belle.*

*Des jeunes s'essayaient à la pelote sur le fronton, un mauvais rebond et le point est perdu ! patience encore quelques semaines avant un sol en béton coloré tout neuf.*

### 20h00 :

*Devant le restaurant, beaucoup de monde sur la terrasse, le parking est garni, quelques voitures sur les trottoirs !! Il va falloir trouver une solution.*

*« Chez Morice » ne désemplit pas depuis son ouverture si cet engouement se prolonge, les sceptiques sur le devenir d'un restaurant à SAUBION pourront revoir leur position !*

**8 Mai 2008,  
SAUBION respire la joie de vivre  
et la convivialité,  
je l'aime dans ces états !**

**Le Maire,  
ÇABALOUÉ Pierre**

## Les finances communales en milliers d'euros :

### Section FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b>	<b>Réalisées 2007</b>	<b>Budget 2008</b>	<b>Recettes</b>	<b>Réalisées 2007</b>	<b>Budget 2008</b>
Énergie, Cantine scolaire, F de bureau			Excédent reporté	116,0	85,5
F. Scolaire, Entretien, Assurances	187,4	260,0	Remb/rémunérations	2,8	0
Frais de personnel	256,6	268,0	Ventes de bois, cantine, redevances	82,7	38,8
Atténuation de Charges	0	0,1	Impôts et taxes	332,0	341,8
Imprévues	0	31,1	Dotations état et participations	185,5	178,1
Virement à l'investissement	0	150,0	Autres produits	111,6	220,9
Opér. d'ordre de transfert entre section	95,2	0	Produits exceptionnels	95,8	
Autres charges de gestion	82,7	104,6			
Frais financiers	34,0	51,2			
Charges exceptionnelles	0	0,1			
Excédent de recettes *	270,5				
<b>Totaux</b>	<b>926,4</b>	<b>865,1</b>		<b>926,4</b>	<b>865,1</b>

\* Excédent de l'année 2007 = 270,5 dont 85,5 reporté en fonctionnement 2008  
185,0 affectés en investissement 2008

### Section INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>	<b>Réalisées 2007</b>	<b>Budget 2008</b>	<b>Recettes</b>	<b>Réalisées 2007</b>	<b>Budget 2008</b>
Déficit antérieur	48,9	114,8	Opération s/cession immo	90,2	
Remboursement emprunts	54,3	478,2	Fond compensation TVA	43,4	36,0
Caution	0,3	0,3	TLE	11,8	10,0
Subv équipement MACS	2,2		Virement du fonctionnement		150,0
Étude aménagement bourg	11,0		Excédent du fonctionnement	135,9	185,0
Acquisition Rebu	58,9		Subventions	73,1	72,1
Acquisition propriété Dongieux		430,0	Emprunt	100,0	490,0
Éclairage public RD 133		1,2	Cession de terrain	5,0	495,0
Pluvial école	29,3				
Divers équipts & matériel	53,6	17,4			
Travaux / bâtiments	18,2		Excédent de dépenses *	114,8	
Église	277,5	31,2			
Extension cimetièrè		205,0			
Avance pour lotissement	20,0				
Salle des associations		50,0			
Zone sportive		110,0			
<b>Totaux</b>	<b>574,2</b>	<b>1438,1</b>		<b>574,2</b>	<b>1438,1</b>

\* Excédent reporté en déficit antérieur 2008



## Endettement

### 1 - Sur Budget Principal

Encours de la dette au 31 décembre 2007 = 866 697,60€ Soit : 655,10€ par habitant  
Annuité de la dette 87 899,29€ Soit : 66,44€ par habitant

NB : A ces chiffres vient s'ajouter le prêt relais de l'acquisition DONGIEUX réalisé en Février 2008 et que nous espérons solder avant le 31 décembre 2008 par les reventes. Les frais financiers générés par ce prêt seront ainsi limités à environ 15 000€.

A noter que la Commune dispose d'un patrimoine foncier non bâti (48 hectares de forêt) et foncier bâti (9 logements et 3 bâtiments commerciaux) dont les valeurs vénales couvrent amplement le capital de la dette.

### 2 - Sur Budgets Annexes

L'annuité de la dette de la boulangerie de 4 519€ est couverte par les loyers encaissés pour 6 046€.

L'annuité de la dette de la maison médicale de 11 239€ est couverte par les loyers encaissés pour 13 875€.

## Les taux d'imposition 2008

Le conseil municipal, en réunion du 4 avril dernier, a voté une majoration des taux de 1% soit :

**Taux communaux :**

<b>Taxe d'habitation</b> .....	<b>13,74%</b>
<b>Taxe foncier bâti</b> .....	<b>13,74%</b>
<b>Taxe foncier non bâti</b> .....	<b>57,66%</b>

### **La communauté de communes MACS :**

**Taux communautaires :**

<b>Taxe d'habitation</b> .....	<b>4,34%</b>
<b>Taxe foncier bâti</b> .....	<b>5,98%</b>
<b>Taxe foncier non bâti</b> .....	<b>18,15%</b>

La taxe de séjour est maintenue à 0,40€ par jour et par personne (+13 ans) sur la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre. Cette taxe est due par les vacanciers séjournant dans la commune durant la période précitée.

Elle doit être encaissée par le propriétaire et reversée dès le mois d'octobre à la Mairie.





## *Achèvement des travaux de l'église « Notre Dame de Saubion »*

La deuxième phase d'entretien et de réfection de notre église s'est achevée en début d'année par le renforcement du contrefort nord-est, le piquage des murs et la mise en œuvre d'un enduit de façade, la mise aux normes du paratonnerre et la construction d'un assainissement pluvial. Le coût total de ces travaux s'est élevé à 303 400 €.

Le financement de ce programme de réfections s'est réalisé avec diverses subventions : une dotation globale d'équipement (DGE) accordée par Mr le Sous Préfet d'un montant de 46 660 €, une subvention du fond équipement des communes (FEC) d'un montant de 13 000 €, une subvention du relais paroissial de Saubion d'un montant de 15 000 €, le complément a été réalisé par un apport de fonds propres communaux d'un montant de 128 740 € et un emprunt d'un montant de 100 000 € pour une durée de 20 ans.



Dans le même temps a été installé un chauffage électrique à l'intérieur de l'église prix 8 968 € subventionné par le relais paroissial pour un montant de 7 497.87 €. La commune s'est engagée à payer la consommation électrique.

Le 23 février dernier nous avons procédé à l'inauguration de l'église Notre Dame de Saubion en présence de nombreuses personnalités civiles et religieuses.



## **Cimetière**

L'avant projet d'agrandissement du cimetière confié à Melle BERTHE a été approuvé par le conseil municipal.

Le plan d'ensemble comprend la réalisation de 24 caveaux (2 et 4 places), un columbarium (espace réservé aux caves urnes), un jardin du souvenir, le tout implanté dans un cadre paysagé. Dès à présent des dossiers de subventions ont été adressés à différents organismes. Le début des travaux est envisagé à l'automne prochain. L'exposition du projet est à votre disposition dans le hall d'accueil de la Mairie.



## Lotissement Les « Platanes »

Les 9 lots de 600 à 850 m<sup>2</sup> pour la construction de maisons individuelles ont été attribués.

Les travaux de viabilisation s'achèveront courant juin, les futurs propriétaires pourront alors signer avec la commune les actes de vente.

Les 10 lots commercialisés par le COL (Comité Ouvrier du Logement) se composent de 6 logements pour l'accèsion à la propriété et de 4 logements locatifs.

Les personnes intéressées doivent déposer une demande auprès du :

COL 73 rue Lamouly - BP 133  
64601 Anglet cedex  
Email : [infos@le-col.com](mailto:infos@le-col.com)

## Les Projets

### La réfection du sol du fronton

sera réalisée courant juin,  
par la société BTPS,  
pour un montant TTC de 9742 €.  
A l'occasion de ces travaux, les employés  
communaux repeindront le fronton.

### Tennis

Un contrat de maîtrise d'œuvre  
a été signé avec le bureau VIABILIS,  
pour le suivi des travaux de construction.  
Pour un montant de 3700 € HT.

### Skate park

Un contrat de maîtrise d'œuvre  
a été signé avec la SARL HALL 04  
de Capbreton pour le suivi des travaux,  
pour un montant de 3720 € HT.  
Pour ces deux projets, nous avons sollicité  
des partenaires publics et privés  
afin d'obtenir des subventions.

### Salle des associations

Prochainement une réunion de présentation  
du projet définitif de ce bâtiment  
sera organisée avec toutes les associations  
concernées. L'exposition du projet est à votre  
disposition dans le hall d'accueil de la Mairie.

### Site internet :

#### [www.saubion.fr](http://www.saubion.fr)

Nous travaillons actuellement,  
en collaboration avec l'ALPI  
(Agence Landaise Pour l'Informatique),  
à la mise en place du site internet.  
Nous espérons vous le faire découvrir  
au début de l'été.



## Centre de Loisirs

Le contrat enfance jeunesse a été signé conjointement avec les communes de SAUBION, TOSSE et avec la CAF des Landes.

Ce projet tend à contribuer au développement de l'accueil destiné aux jeunes jusqu'à 17 ans en se référant à la charte enfance et jeunesse établie par la communauté de commune Marenne Adour Côte Sud.

La mise en place de ce nouveau projet (création d'un centre de loisirs sans hébergement, normalisation des accueils périscolaires, ouverture d'un espace jeunesse pour les 12-17 ans) a amené la Caisse d'Allocations Familiales des Landes à subventionner une partie de ces nouveaux services à hauteur de 110.000 € pour 4 ans.

**En 2008 ouverture du CLSH  
pour les vacances d'été :  
du 9 juillet au 29 août**

**Horaires : de 7h30 à 18h30  
du lundi au vendredi**

**Pour tous renseignements  
vous pouvez contacter M<sup>lle</sup> VICENS Caroline  
au 06.26.78.21.25**

### Création d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement

Implanté sur la commune de TOSSE et dirigé par la Directrice Melle VICENS Caroline (titulaire d'un DUT Animation Socio-Culturelle) qui aura aussi en charge la normalisation des accueils périscolaires sur les 2 communes ainsi que la mise en place de l'espace jeunesse.

#### Durant les vacances scolaires d'été 2007 :

Ouverture du centre de loisirs  
du 9 juillet au 17 août 2007

#### Fréquentation des enfants de Saubion :

En juillet 2007 : 31 enfants

En août 2007 : 25 enfants

Vacances de Toussaint : 10 enfants

Les mercredi : 5 enfants

#### Les tarifs :

Participation par la commune de SAUBION à hauteur de 15 € par journée, pour chaque enfant de SAUBION fréquentant le CLSH de TOSSE-SAUBION.

Reste à payer par les familles et par journée enfant : la somme allant de 5.50 € à 12 € (repas et sorties comprises) en fonction du quotient familial de chaque foyer.





### Normalisation de l'accueil périscolaire sur la commune de Saubion.

Dès la rentrée scolaire 2008, la commune de Saubion mettra en place un accueil périscolaire agréé par la Direction Départementale Jeunesse et Sports.

La direction des accueils périscolaires sera assurée par la Directrice du centre de loisirs.

2 employées communales possédant les diplômes requis assureront l'accueil des enfants pendant le temps périscolaire au sein du groupe scolaire Louis Peyrezabes de SAUBION.

Les enfants seront accueillis le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

***Les familles seront informées courant juin 2008 du projet définitif.***

### Mise en place de l'espace jeunesse pour les 12-17 ans :

Ce printemps, Melle VICENS Caroline a réuni les ados des communes de TOSSE et SAUBION afin de les faire participer à diverses manifestations : la fête de la jeunesse à SEIGNOSSE le 17 mai et la fête du jeu à la salle des sports de TOSSE le 31 mai.

Il est également prévu l'organisation de 2 camps de vacances pour l'été, le 1<sup>er</sup> camp du 15 au 18 juillet, en attendant la mise en place définitive de cet espace jeunesse dès 2009 dans des locaux sur la commune de SAUBION.



## Inscriptions à l'école

**Les inscriptions pour les nouveaux élèves se font jusqu'à fin juin.**

#### ***Vous devrez vous munir :***

- de l'Attestation d'Inscription de la Mairie (qui vous sera délivrée sur présentation de votre livret de famille)
- du Carnet de Santé de votre enfant (qui doit être à jour des vaccinations obligatoires)
- du Certificat de Radiation de l'école précédente
- ou d'un Certificat Médical de 1<sup>ère</sup> inscription si votre enfant n'a jamais été scolarisé et qu'il/elle entre en Petite Section de maternelle.

#### ***A noter :***

Au vu des effectifs extrêmement chargés pour la prochaine rentrée, aucun enfant né en 2006 ne pourra être inscrit.

***Merci de prendre rendez-vous avec la directrice : Mlle DULYS au 05 58 77 19 87***



*Bienvenue aux nouveaux commerçants !*

## **Boulangerie**

Mr CLOZIER et Mr et Me D'ARGENT ont repris ce commerce depuis le 10 mai.

La boutique est ouverte tous les jours avec une fermeture hebdomadaire le jeudi.



## **Restaurant**

Mr MORICE a ouvert depuis le 1<sup>er</sup> mai le restaurant « chez Morice »  
Route de Seignosse - Tel : 05.58.48.56.59

Toute l'équipe vous attend du mardi midi au dimanche soir.





## La vie associative

### Lous Yemés

Créé en 2006 par un petit groupe de passionnés de folklore landais, le groupe **Lous Yemés** a été accueilli par Madame Labèque dans la commune et a été rebaptisé de ce fait « **Lous Yemés de Saubion** ».

Notre première année d'existence a été riche en événements : création des costumes et échasses, recrutement des danseurs et danseuses, initiations scolaires aux échasses et danses folkloriques...

Grâce à l'initiative et l'engouement de chacun, **Lous Yemés de Saubion** a déjà fait parler de lui : plus de trente représentations sur la côte landaise en 2007, animations de fêtes patronales (St-Jean-de-Marsacq, Biaudos, Saubion), de kermesses (Saubion, Tercis), carnivals (Saubusse, Anglet) et bien d'autres encore...

En 2008, la quasi-totalité des contrats honorés l'an passé a été reconduite. De plus, la bonne réputation de **Lous Yemés de Saubion** franchit cette année les limites du département puisque le groupe va se produire sur les sols girondins, béarnais et



du Pays Basque. Des voyages plus lointains sont prévus pour les années à venir.

A ce jour, **Lous Yemés de Saubion** compte 90 adhérents dont 45 danseurs. Désireux de s'intégrer dans la commune de Saubion et de mieux se faire connaître auprès de ses habitants, Lous Yemés organisera un des repas à l'occasion des fêtes de Saubion 2008.

**Pour plus de renseignements (spectacles, initiations, recrutement, ...) voici nos coordonnées :**

**Téléphone :** 06.31.28.25.76 - **Email :** lous.yemes@laposte.net

**Site Internet :** [www.lous-yemes.net](http://www.lous-yemes.net)

### Gym Volontaire

Notre Association, affiliée à la Gymnastique Volontaire, compte 56 adhérentes pour la saison 2007/2008.

Nathalie, notre animatrice, est diplômée de cette fédération. Elle propose des cours de remise en forme variés qui peuvent être pratiqués à tout âge (adulte).

Les cours ont lieu tous les mercredis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes de Saubion.

Nous vous proposons de venir assister, ou mieux encore de suivre un cours gratuitement afin de vous faire une idée.





### Relais Paroissial



Le Samedi 23 Février dernier, Monseigneur Philippe Breton, entouré par les prêtres de notre paroisse : Monsieur le Curé Jean Castagnet, les abbés Noël Duvignau et Henri Daverat, a béni l'église dont tout l'extérieur a été rénové, ainsi que la statue qui domine l'entrée de l'église, sculptée par Monsieur Escarmant de Tosse.

Madame Labèque qui était à ce moment-là encore maire, est venue accompagnée par Monsieur Çabaloué et de tous les membres du Conseil Municipal.

Egalement, suite à l'invitation de la Mairie, étaient présents à cette cérémonie Monsieur Jean-Pierre Dufau, député-maire de Capbreton, Monsieur Dussin, Maire Conseiller Général de Bénesse Marenne, Madame Gaujacq Forsans, Maire d'Angresse, Madame Michèle Labeyrie, Maire de Saint Vincent de Tyrosse, Monsieur Jean-Claude Darzacq, Maire de Saint Geours de Marenne, Monsieur Jean-Claude Daulouède, Maire de Tosse.

On remarquait également dans l'assemblée Mademoiselle Desqueyroux, l'architecte qui a suivi l'avancée des travaux, le patron et les ouvriers de TMH, l'entreprise de Floirac, spécialisée dans la rénovation des monuments historiques, ainsi que Madame Nogaro, elle aussi, spécialiste en vitraux.

Notre église, a fait l'objet de soins étalés du mois de juillet de décembre 2007.

Les ouvriers ont essayé de mettre en valeur les pierres de bonne qualité.

Un contrefort, côté nord, que l'on a vu pendant des années entouré d'un échafaudage, était en très mauvais état ainsi qu'un pan de mur de la sacristie tout fissuré depuis longtemps qui a failli s'écrouler sur un ouvrier lors du piquetage du mur.

Nous ne pouvons que nous féliciter du résultat de ces travaux, car cette église qui a été dotée d'une tour de défense dès le 14<sup>ème</sup> siècle pour mettre les populations à l'abri des dangers qui les menaçaient lors de la guerre de Cent ans, a bien fière allure. Elle est resplendissante, avec sa couleur chaude, et offre une vue superbe, particulièrement lorsqu'on arrive d'Angresse. On peut apercevoir les meurtrières et les baies défensives percées au sommet des murs, ainsi qu'une bouche à feu à la base d'une meurtrière en bas de la tourelle du clocher.

Outre sa fonction de lieu de culte et l'attachement qu'un certain nombre de saubionnais éprouve légitimement pour elle, ce véritable joyau fait partie du patrimoine architectural local.

Un pot d'amitié très sympathique a été offert par la municipalité dans la salle socio culturelle où se pressaient de très nombreux saubionnais.

A la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, notre église s'appelait Sancta Maria de Saubiono. (Sainte Marie de Saubion)

Les derniers travaux qui ont été effectués datent de 1980 : à l'époque, à l'intérieur, on avait retiré des revêtements d'éverite sous lesquels étaient cachées les dégradations des murs, on avait refait les enduits, rejointoyé les piliers, repiqué et sablé les voûtes et les nervures, refait la couverture d'ardoises du clocher et de ses lucarnes, ainsi que le plancher couvrant l'entrée. On avait découvert au cours de l'enlèvement du dallage du chœur, une grande dalle recouvrant un caveau en pierre comportant des barres de fer transversales destinées à recevoir des corps ; ce « pourrissoir » a livré les ossements de 4 hommes et d'une femme ; on a trouvé une bague, une médaille, quelques filaments de tissu, une boucle de ceinture mais pas de pièces de monnaie qui aurait pu donner des indices pour fonder une hypothèse chronologique.



## La vie associative

### Judo Jujitsu Saubionnais

L'Association compte 40 licenciés soit presque le double par rapport à l'an dernier.

Les cours ont toujours lieu le Lundi :  
De 17 h 30 à 18 h 30 pour les plus jeunes.  
De 18 h 30 à 20 h 00 pour les plus grands.

Notre assemblée générale aura lieu courant Juin (surveillez le panneau d'information de la Mairie pour la date).

Nous avons besoin de votre participation à Tous pour que le Club puisse continuer à vivre et à progresser.

Nous serons heureux d'accueillir tous les volontaires qui souhaitent s'investir que leurs enfants fassent ou non du judo.



### Comité des Fêtes

Suite à l'assemblée générale du 4 Novembre 2007, le bureau se compose :

**Président** ..... **Mr LAUDEBAT Yannick**  
**Vice-Président** ..... **Mr DREYFUS Pierre**  
**Trésorier** ..... **Mr LORMAND Alain**  
**Vice-Trésorier** ..... **Mr LARTIGAU Stéphane**  
**Secrétaire** ..... **Mr MILHERES Nicolas**  
**Vice-Président** ..... **Mr SAINT MARTIN Kévin**

#### Les membres actifs sont :

Lopez Jésus, Hulewicz François, Hulewicz Nathalie, Ranoux Alexandre, Ranoux Annie, Ranoux Pascal, Bégard Marion, Bégard Jérôme, Dreyfus Aurélie, Dreyfus Paul, Héguy Patrice, Larodé Jean-Michel, Lartigau Vincent, Astugues Philippe, Jacquet Aurélie, Leclerc Tony.

Le 4 novembre 2007, l'année se terminait donc sur un bilan très positif aussi bien sur le plan moral que sur le plan financier.

Les fêtes se sont déroulées du 11 au 15 août. Trois repas étaient servis par la Pétanque, les Cigalouns et la Gym, puis le dernier par les Parents d'élèves.

Nous avons également retransmis deux matchs de la coupe du monde, les 6 et 20 octobre.

Le 22 mars, repas du printemps, une centaine de Saubionnais ont répondu présent au rendez vous. Nous les en remercions.

#### Prochaines Manifestations

Les 14, 15, 16 et 17 août 2008, Saubion sera en fête. Cette année 4 repas seront servis par les différentes associations de Saubion. Les programmes seront distribués dans les boîtes aux lettres le week end du 2 août. En attendant quelques membres du comité des fêtes passeront dans les maisons pour récolter quelques petites pièces (ou des billets...) afin de nous aider à organiser les fêtes. Par avance, merci pour votre générosité.

**Un grand merci à tous ceux  
qui tout au long de l'année nous donnent  
des petits coups de pouce.  
Nous vous donnons rendez-vous  
à partir du 14 Août  
pour l'ouverture des Fêtes.**



### Pétanque Saubionnaise

Malgré des effectifs en baisse, notre Club aujourd'hui compte 55 licenciés (moins 16 par rapport à l'an dernier). Cette baisse n'est pas que du fait de notre Club, mais également au niveau du Département, elle se fait ressentir dans pratiquement tous les Clubs Landais.

Le 22 Décembre 2007, l'Assemblée a élu le bureau suivant :

**Président** ..... Mr HEGUY Jean Louis  
**Vice Président** .... Mr LACAVE Jacques  
**Secrétaire** ..... Mme ESTEVES Maria  
**Vice Secrétaire** ... Mr LORMAND Christophe  
**Trésorier** ..... Mr LUPE Bernard  
**Vice Trésorier** .... Mr LORMAND Alain

Notre trésorier nous a présenté un bilan financier qui cette année dégage un petit bénéfice de 345,79 €.

Nous vous rappelons que le Club est ouvert à Tous, filles et garçons dès l'âge de 6 ans et que le Club prend en charge toutes les dépenses pour les



*Championnes des Landes de la coupe du comité coupe inter-district féminines. De gauche à droite : Jocelyne Hagusien - Valérie Héguy - Christelle Lormand Aline Hondelatte - Josiane Castillon - Maria Esteves.*

enfants (licences, repas, déplacements) jusqu'à l'âge de 17 ans. Nous vous rappelons aussi que le Club reste ouvert aussi aux joueurs du Club de l'Amicale Saubionnaise, qui pourraient représenter notre Club dans les concours vétérans des Landes et d'ailleurs.

### Amicale Saubionnaise des Anciens

L'Amicale a vu le jour le 27 novembre 1978 elle fut créée par une poignée de bénévoles sous l'impulsion de la Mutuelle Sociale Agricole, trente ans un bel age qui comme il se doit sera fêté.

Comme toute association l'amicale a eu des hauts et des bas. Aujourd'hui nous sommes 143 adhérents qui étaient presque tous présents à notre assemblée générale qui s'est déroulée le 25 janvier 2008. Tour à tour les responsables d'activités faisaient un compte rendu de l'année écoulée :

**Les jeux : le bridge - la belote - le scrabble** que nous pratiquons les lundis et vendredis de 14h30 à 18h. Des tournois de scrabble ont lieu régulièrement avec nos voisins et amis de Tosse.

**La pétanque** les lundis, mercredis et vendredis de 14h30 à 18h, un tournoi amical à lieu avec

Saint Sever Péré, nous participons au championnat départemental de pétanque de la fédération des clubs des aînés ruraux dont nous avons en 2007 organisé la rencontre.

**La Gymnastique** tous les jeudis de 9h30 à 10h30, elle est gratuite et adaptée à notre condition physique. La preuve : nous avons participé aux deuxièmes jeux d'Aquitaine et, notre équipe est montée sur le podium en se classant 2<sup>ème</sup>.

**L'atelier mémoire**, tous les premiers mercredis du mois nous nous réunissons pour faire travailler nos neurones. Nous avons organisé en partenariat avec la MSA les ateliers du bien vieillir.

**Les sorties voyages.** En 2007 nous avons visité les thermes, le casino et la ville de Salies de Béarn ; Ordiarp ; La foire de Bordeaux ; du 4 au 9 juin les Châteaux de la Loire ; et la foire de la Saint Michel à



## La vie associative

### Amicale Saubionnaise des Anciens *suite*

Ousse Suzan, sans oublier Ibardin que nous propose Tosse.

En 2008 Saint Emilion le 14 mai et du 14 au 20 septembre, itinéraire Catalan et Costa Brava, nous visiterons Gérone, Tossa de Mar, La Bisbal, Barcelone, Montserrat, sur les traces de Dali, Cadaques et Figueras (coût 540 € tout compris).

**Les repas** qui sont toujours de grands moments de convivialité, se déroulent dans une salle magnifiquement décorée avec des thèmes différents chaque année. Le dernier sur le thème de la country a réuni 95 personnes. Le prochain aura lieu en juin et le traditionnel repas de Noël mi-décembre.

**Les bals** : nous organisons chaque année deux bals dont le prochain aura lieu le 9 novembre avec Chantal Soulu, nous vous y convions jeunes et moins jeunes.

**L'informatique** : nous initions à l'informatique et Internet avec deux niveaux, un débutant et un deuxième pour les plus expérimentés.

Sans oublier, **l'aide à la personne ; le vélo ; la randonnée ; culture et loisirs** qui nous a amené voir les Chœurs et ballets de l'armée Russe à Biarritz.

**Réunion d'information** : Nous vous convions (adhérents ou non adhérents au club) le mardi 7 octobre à 14h30 à une réunion d'information sur LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE, nous traiterons : Héritage : comment tirer parti de la réforme 2007 sur la succession ? – Comment avantager son conjoint, ses



enfants, ses petits enfants... ? – Comment éviter les droits de succession ? – Le bilan patrimonial : une nécessité pour prévoir les conséquences d'un décès.

#### Le conseil d'administration :

**Président** ..... Jean Pierre MOREAU  
**Vice-président** ..... Jean Paul MERLOT  
**Secrétaire** ..... Jacqueline MERLOT  
**Adjoint** ..... Antonio BENITEZ  
**Trésorière** ..... Colette HAMELIN  
**Adjointe** ..... Dany MUSSET  
**Membres** : Victoria CANU  
 Jean Bernard DARRIGADE - Lydie DELAPORTE  
 Michel BURRET - Yvette ALVAREZ.

***N'hésitez pas à prendre contact avec le club, venez faire connaissance.***  
***De la convivialité, des rencontres, pour sortir de sa solitude... de son ennui... de la routine !***  
***Des occasions de rendre service, de s'investir dans les manifestations locales ou nationales... (téléthon ; banque alimentaire)***  
***Et, peut-être d'autres activités... si vous le souhaitez et si vous nous aidez à les faire vivre !!!***

Pour vous renseigner sur notre association et/ou y adhérer, vous pouvez vous adresser au :  
 Local du club qui se situe à droite de l'entrée de la salle des fêtes les lundis et vendredis de 14h30 à 18h.  
 Ou en téléphonant au 05 58 77 34 57 (président) ou 05 58 77 32 13 (secrétaire).

Nous écrire : E-mail : [amicsaubionnanciens@orange.fr](mailto:amicsaubionnanciens@orange.fr)

Jean Pierre MOREAU



### A.C.C.A Chasseurs Saubionnais

La saison 2007/2008 a été faste en événements pour les chasseurs, pas moins de 10 sangliers abattus sur le territoire de Saubion grâce à la participation d'une soixantaine de chasseurs riverains et la dextérité des chiens des frères Arangois Serge et Christian une trentaine de chasseurs Saubionnais ayant contribué à cette réussite. Grande satisfaction du Président qui a vu se dérouler toutes ces sorties sans incidents. (Le tir du Sanglier se pratiquant à la balle uniquement). La venaison a permis à 90 familles de chasseurs d'avoir une part, de mettre au menu du repas Communal annuel du civet de sanglier et de réserver les trois plus petits cuits à la broche le 5 Avril 2008 par nos soins pour récompenser tous les participants et inviter les partenaires financiers, 80 convives étaient présents.

Le plan de chasse a été réalisé en 4 sorties, 20 chevreuils ayant été abattus et 12 signalés au président tués sur la route ou par des chiens errants. Il est regrettable de constater la défection de certains chasseurs (moins d'une trentaine de participants sur une soixantaine de permis).

Ces prises ont permis au Conseil d'administration de distribuer, 2 chevreuils à l'Amicale des Anciens Saubionnais moyennant une participation aux frais occasionnés par l'achat des bracelets, 3 chevreuils partagés aux 12 principaux propriétaires terriens, 2 chevreuils aux conducteurs de chiens, 1 chevreuil bracelet AICA remis au profit des pompiers de la caserne de Saint Vincent de Tyrosse, les 12 autres distribués aux chasseurs présents aux battues et pour le repas communal.

Nous avons organisé 5 sorties aux nuisibles qui ont occasionné la prise de 4 renards, la participation de chasseurs extérieurs à la Commune a été bénéfique. (7 chasseurs Saubionnais seulement étaient présents par battue). Un Grand Merci aux meneurs de chiens et à Tous les participants.



L'élevage de lièvre Tosse Saubion a permis de lâcher 45 animaux sur le territoire de l'AICA de Maremne, malgré une mortalité de près de 50% l'éleveur ayant constaté 83 naissances.

Pour le gibier sédentaire (gibier à plume), il a été mis dans la nature 463 faisans, 155 perdreaux ce qui correspond à environ 10 Têtes par permis de chasse sur la Commune.

Le ball-trap 2007 a connu une belle réussite, 50 tireurs présents. Un Grand Merci aux partenaires financiers qui par leur participation ont contribué au bon déroulement de cette journée.

La fin de la saison se présente avec la démission du Président de l'ACCA et de tout son Conseil d'Administration pour qu'une nouvelle équipe puisse se mettre en place à laquelle nous souhaitons une pleine réussite.



## La vie associative

### Bien-être and Co

**Notre raison d'être :** LA NATUROPATHIE

La naturopathie est une science millénaire qui permet de retrouver et de conserver la santé par des moyens résolument naturels et sains.

**Notre constat :** notre mode de vie se dégrade de manière régulière et inquiétante. Stress, malbouffe, sédentarité font dès lors le lit des maladies modernes.

**Notre objectif :** Faire connaître la naturopathie et aider à la mise en place individuelle des nouveaux comportements qui en découlent.

**Nos moyens :**

Des conférences : sur des grands thèmes de l'hygiène vitale (l'alimentation, l'eau, les pollutions électromagnétiques, le stress,..)

Ces conférences trouveront naturellement leur place dans les salons bio, la partie festive de l'assemblée générale de votre association, mais aussi dans les entreprises pour optimiser leur compétitivité, dans le cadre d'une politique de « wellness » et de prévention en matière de santé.

Fini les conférences ternes et ennuyeuses... Nos interventions sont toutes réalisées en vidéo projection sonorisée. Des moments que vous n'êtes pas prêt d'oublier !

Des stages : d'hygiène vitale et de bio-électronique. Ils vous apporteront des solutions concrètes et efficaces pour optimiser votre terrain biologique, améliorer votre santé, et vous permettre ainsi de mieux vivre au quotidien.

Des consultations : pour vous aider à reprendre votre santé en main tout en douceur, à atteindre votre poids de forme, à retrouver un peu de sérénité dans les moments difficiles.

Des séjours « Pleine Forme » : vous voulez perdre du poids tout en optimisant votre capital santé, vous êtes entré dans la maladie et désespéré ne savez comment en sortir, ou tout simplement, vous avez envie de reprendre rapidement votre santé en main...

Un accompagnement, en individuel, sur le chemin de la restauration de la santé.

**Pour obtenir plus d'informations, rendez-vous sur notre site :**

**[www.sante-vous-mieux.com](http://www.sante-vous-mieux.com)**

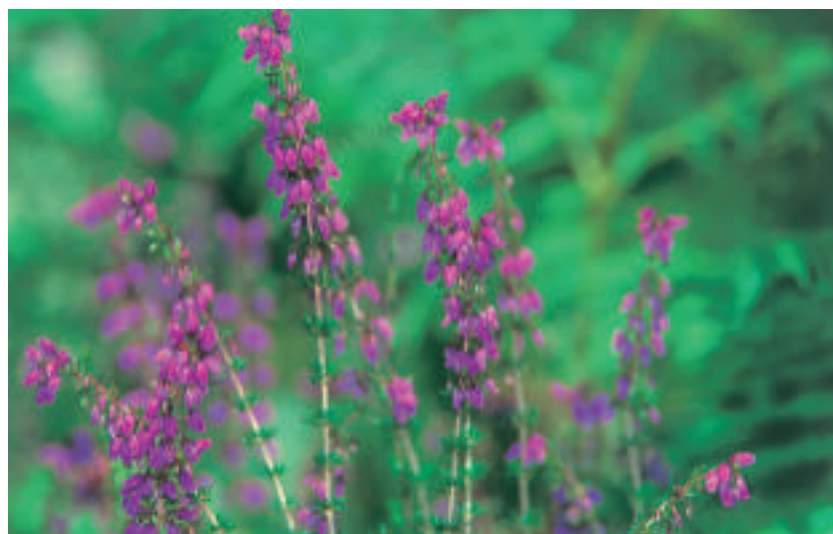
ou contactez- nous directement :

Bien-être and Co - Association Loi 1901

18 Lotissement Les Chênes - 40230 SAUBION

Tél : 05 58 77 37 23

Marinette et André seront heureux de vous accueillir.





## L'association Culture et Loisirs

L'association Culture et Loisirs se consacre essentiellement à l'organisation des spectacles sur scène. Qu'ils soient comédiens, musiciens ou chanteurs ces jeunes talents pour la plupart ne désirent qu'une chose : vous divertir en vous proposant un travail longuement préparé et équivalent à celui des professionnels. Je peux vous assurer qu'ils en sont capables.



Si Culture et Loisirs existe, c'est bien sûr grâce aux bénévoles à tous les niveaux en fonction de leur responsabilité (municipalité) et de leur compétence (les membres).

Culture et Loisirs se compose d'une structure semblable aux autres associations ; mais son fonctionnement diffère totalement. C'est ainsi que vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année. Si vos relations ou vos connaissances oeuvrent dans le domaine artistique, n'hésitez pas à nous les présenter, voire à participer avec nous dans la diffusion et l'organisation de leur prochain spectacle.

Voyons ensemble le déroulement de l'année 2008.

En raison des difficultés rencontrées, à déterminer le jour favorable pour tout le monde, l'Assemblée Générale s'est déroulée le dimanche 30 mars à 11 heures.

## Terre et Couleur

L'Atelier Saubionnais « TERRE et COULEURS » présidé par Mme CANU, a présenté du 12 au 19 Avril 2008 à la salle Socio Culturelle, son exposition annuelle de peintures et photos qui a amené de nombreux amateurs d'art.

Des peintres reconnus ont bien voulu honorer de leurs créations notre exposition. Les peintres ama-

Mais à notre grande déception les personnes intéressées se limitaient aux membres déjà en place. Il est vrai que nous pensions y retrouver un nombre plus conséquent de candidats...

Qu'à cela ne tienne, nous avons eu le privilège d'accueillir Mesdames MUSSET Dany et LABEQUE Jeanine qui, sans hésitation, ont rejoint l'Association Culture et Loisirs.

Vous retrouverez prochainement sur le site internet la composition du conseil d'administration avec ses 12 membres.

Le programme pour cette année 2008 a débuté le 30 mars, par un concert autour de l'œuvre de Chopin. (en partenariat avec MACS et EIL). Puis nous retiendrons les dates suivantes :

- 13 JUILLET : Repas et bal gratuit du 14 juillet
- 18 OCTOBRE : Soirée théâtrale
- 22 NOVEMBRE : Soirée beaujolais

### Le bureau :

**Président** ..... **Jean Claude SYLVAIN**  
**Trésorier** ..... **Pascal CANTAU**  
**Secrétaire** ..... **Jeannine LABÈQUE**

teurs, dont les adhérents de l'Atelier ont par les diversités de leurs peintures apporté une note colorée. Les trois photographes saubionnais ont eu un vif succès par l'éclectisme de leurs images.

Cette année encore la couleur, la lumière, l'harmonie étaient au rendez vous.

**C. Ortiz**



## La vie associative

### Les Cigalouns

C'est avec quelques petits changements de bureau en début d'année que les cigalouns vous souhaitent une nouvelle bonne année sportive et conviviale.

Les sorties du dimanche matin (départ à 8h30), toujours aussi sympas, sont ouvertes à tout le monde. A ce jour, le club compte 23 licenciés dont 2 jeunes.

En Octobre, 5 Vététistes ont participé au Roc d'Azur à Fréjus (83) et ont pu profiter de 4 journées ensoleillées ainsi que leurs conjointes. 5 petits cigalouns se sont retrouvés au milieu de 15 000 autres participants lors de cette randonnée organisée sur 3 jours.

La traditionnelle Omelette Pascale s'est très bien déroulée avec encore une fois plus de 100 omelettes servies (asperges, lardons et chichons). Elles ont été préparées par nos deux cuistots irremplaçables Jean-Claude et Patrick.

Nous envisageons d'organiser la rando des fêtes le dimanche 17 Août sur un nouveau circuit local en cours de réalisation par nos soins. D'ailleurs, nous remercions les propriétaires de nous autoriser à emprunter leurs parcelles boisées, prairies, etc...

De nouvelles tenues (été/hiver) sont en cours de fabrication. Une partie est financée grâce à la participation de nos sympathiques artisans et commerçants (dont un de Tyrosse) et le reste par le club et ses adhérents.



*Dédé, Xabi, Fillon, Nanard et Popol*

Nous comptons toujours sur votre aimable présence pour l'habituel repas « Moules frites » du 15 Août. Ce dernier ainsi que l'Omelette Pascale, sont les deux manifestations organisées par le club pour rendre plus conviviale la vie du club et du village.

**Venez nous rendre visite sur le site internet :**

[www.lous-cigalouns.org](http://www.lous-cigalouns.org)

Sportivement,

**Le nouveau bureau :**

<b>Président d'honneur</b> .....	<b>Jean-Claude GROCCQ</b>
<b>Président</b> .....	<b>Bernard DAGUERRE</b>
<b>Secrétaire</b> .....	<b>Patrick BOURRAS</b>
<b>Secrétaire adjoint</b> .....	<b>Laurent CHACON</b>
<b>Trésorier</b> .....	<b>Patrice FILLONNEAU</b>

## Informations utiles - Rappels pratiques

### Tri sélectif et collecte des ordures ménagères :

Le point tri n'est en aucune façon un espace de dépôt de déchets, le respect de cet aménagement n'est que bon sens, d'autant qu'à quelques kilomètres de notre village 2 déchetteries sont à disposition.

#### **SOORTS-HOSSEGOR :**

ouverte du lundi au samedi,  
de 8h à 12h et de 13h15 à 18h

Été : de 8h 30 à 12h et de 13h45 à 19h

Dimanche & jours fériés : de 13h15 à 18h

**TYROSSE :** ouverte du lundi au samedi,  
de 8h à 12h et de 13h15 à 18h

Été : de 8h30 à 12h et de 13h45 à 19h00

*(passage horaire d'été  
au moment du changement d'heure).*



Nous approchons de la saison estivale et il est bon de rappeler que les sacs d'ordures ménagères ne doivent être déposés dans les containers de collecte

**QUE les dimanches et mercredis soir,  
veilles des jours de ramassage.**

#### **Chiens errants :**

Nous devons une nouvelle fois rappeler aux propriétaires que leurs animaux doivent être gardés à leur domicile et tenus en laisse lors des promenades.

La mairie a l'obligation de prendre les dispositions nécessaires pour éviter les divagations d'animaux.

De ce fait, tout animal errant sur la commune sera désormais conduit au chenil de la SPA de Capbreton.



#### **Horaires pour la tonte des pelouses et tous travaux bruyants :**

Les jours ouvrables :  
de 8h30 à 12h00 et  
de 14h00 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00  
et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :  
de 10h00 à 12h00.



### Haies et clôtures :

Entretien des haies article 371 et 672 du code civil : les haies doivent être maintenues à une hauteur maximale de 2 mètres.

Les haies doivent être taillées et entretenues régulièrement afin de ne pas occulter la visibilité des automobilistes à certaines intersections du village.



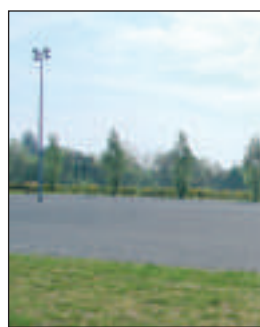
### Feux :

Par arrêté préfectoral il est interdit à longueur d'année de faire brûler des branches, des feuilles, des morceaux de bois et toutes de sortes de déchets ménagers ou de chantier.

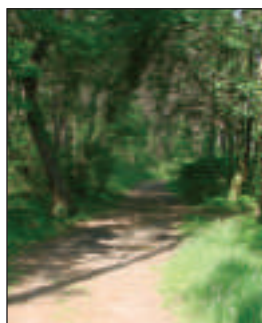
Des déchetteries sont à votre disposition à Soorts Hossegor, Tyrosse et Benesse Maremne.



Le terrain de bi-cross est interdit aux mobylettes, motos ou pocket-bike.



Le boulo-drome est interdit à tous types de véhicules.



Les chemins forestiers sont interdits aux véhicules à moteur (sauf autorisation spéciale de la Mairie).



Le stationnement sur les espaces verts est interdit ainsi que sur les trottoirs destinés aux piétons.

## Inscriptions sur les listes électorales

Les opérations de révision de la liste électorale se dérouleront comme d'habitude entre le : **1<sup>er</sup> Septembre et le 31 Décembre 2008.**

Toute personne qui ne serait pas encore inscrite et qui souhaiterait le faire, DOIT impérativement en faire la demande auprès du secrétariat de Mairie.

## Recensement militaire

Tout jeune, garçon ou fille, doit venir se faire recenser en mairie durant le mois de son 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Une attestation de recensement lui sera alors remise et lui servira pour se présenter aux examens (BEP/ CAP/ BAC...).

Ce document lui sera également demandé pour s'inscrire à la conduite accompagnée.



## Recommandations de la Gendarmerie

### VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Ne modifiez pas les lieux afin de préserver les traces et les indices pour les opérations de police technique et scientifique.
- Faites tout de suite opposition aux chèques, cartes bancaires ou sans ou titres volés.
- En cas de vol de votre téléphone portable, n'oubliez pas de vous munir du numéro d'identification (code IMEI - N° d'identification de téléphone, à 15 chiffres) et avisez immédiatement votre opérateur de téléphonie qui suspendra votre ligne.



**MÉFIEZ-VOUS**  
des démarcheurs, colporteurs...

**SIGNELEZ TOUT  
COMPORTEMENT SUSPECT**

Un renseignement anodin peut  
aider les enquêteurs

### Se protéger contre les cambriolages



**POUR PREVENIR LES CAMBRIOLAGES,  
LA GENDARMERIE ET LA POLICE MULTIPLIENT LEURS  
PATROUILLES JOUR ET NUIT**

**SOYEZ VIGILANTS  
LE TEMPS EST L'ENNEMI DES CAMBRIOLEURS**

**DISSUADEZ-LES  
EN LEUR COMPLICQUANT LA TÂCHE ET EN ADOPTANT  
LES MESURES DE SÉCURITÉ**

### MESURES A PRENDRE

La Police Nationale et la Gendarmerie Nationale sont engagées dans une démarche de proximité. Plus proche de vous, ils veillent à mieux assurer votre sécurité.

Au quotidien, ils sont amenés à résoudre de nombreuses affaires judiciaires dans lesquelles sont retrouvés des multitudes d'objets (bijoux, tableaux, horloges, meubles, sculptures, tableaux) dont l'origine est parfois difficile à déterminer.

Les quelques conseils prodigués ci-après pourront, dans le cas où vous seriez victime d'un vol, permettre de vous faire reconnaître comme légitime propriétaire des objets découverts, et d'obtenir ainsi la restitution de vos biens.

#### **A vous, propriétaires de biens de toute nature, il faut :**

- Etablir la liste de vos biens mobiliers, les recenser avec un descriptif des caractéristiques le plus complet possible (taille, poids, marque, type, numéro de série...)
- Faire des photographies de tous les biens.
- Une fois réalisés, conservez dans un lieu protégé les documents (papiers, photographies...) qui serviront à vous justifier en cas de sinistre aussi bien auprès de votre assureur que des services d'enquête.

**La délinquance n'est pas une fatalité. En  
mettant en application quelques règles simples,  
il est possible de s'en prémunir.**

- Verrouillez portes et fenêtres de votre résidence.
- Eclairiez votre propriété (détecteurs de présence).
- Ne laissez pas en évidence les clés de votre domicile, le sac à main, le téléphone portable.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Placez vos objets de valeurs en lieu sûr (coffre).
- Récupérez votre courrier régulièrement et faites le suivre en cas d'absence prolongée.
- Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique signalant votre durée d'absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.
- Verrouillez toujours votre véhicule en stationnement, n'y laissez aucun sac à main, papier d'identité, carte grise, chéquier ou carte bancaire.
- Ne laissez pas les clés sur le contact de votre véhicule.

**APPELEZ LA GENDARMERIE OU LA POLICE : 17**

*En cas d'absence prolongée, veuillez le signaler  
à la brigade de gendarmerie ou au commissariat  
de votre domicile et prévenez vos voisins.*



## Mairie

**Tél** : 05 58 77 02 75 - **Fax** : 05 58 77 30 08

**E-Mail** : mairiesaubion@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture - Hiver

Lundi - Mardi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 18h

### Horaires d'été - Juillet et Août

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

de 8h à 15h (sans interruption)

## Bibliothèque :

**Tél** : 05 58 77 41 58

**E-Mail** : mediatheque.saubion@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture - Hiver

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 15h30 à 18h30

### Horaires d'été - Juillet et Août

Mercredi de 10h à 12h30

Vendredi de 10h à 12h30

### *Les Nouveautés viennent d'arriver,*

Alors n'hésitez pas et venez faire les curieux

### Les abonnements :

8 €/an pour un adulte.

4 €/an pour les enfants de plus de 14 ans.

*Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans.*

## Quelques dates à retenir

**14 Juin 2008** : Fête de l'école

**6 Juillet 2008** : Vide poussettes

**13 Juillet 2008** : Repas bal du 14 juillet

**19 Juillet 2008** : Kermesse Paroissiale

**14 Août au 17 Août 2008** : Fêtes locales

**20 Septembre 2008** : Repas du Comité des fêtes

**18 Octobre 2008** : Théâtre

**9 Novembre 2008** : Bal à Papa

**22 Novembre 2008** : Soirée Beaujolais

**Décembre 2008** : Elections prud'homales

**Janvier 2009** : Recensement de toute la population

## État Civil 2007

### Naissances Hors Commune

### Bayonne

BORDES Peter Ange Djibrill Marie .....	25 janvier
LETELLIER Nathan Benjamin Florian .....	14 février
WHITWORTH Kaï Michael John .....	26 février
VANDENBERGHE Lou Andréa .....	30 mars
PIERRE Malohé Marie-France Maïté .....	16 juin
TASTET Enora .....	20 juin
BERRAUTE Maylis Marie .....	23 juillet
JURNET -- DUPEY Jules Joseph .....	25 août
MELEND - CORREIA Maëla .....	29 septembre
MORIN - ALLUCHON Oriana Maïder .....	6 octobre
GERMAIN Chloé Manon .....	7 octobre
LABEQUE Arthur .....	17 octobre
TOUZANNE Mathis Louis Jean .....	6 novembre
GUILBERT Melvyn Bernard Thierry .....	14 novembre
BOURRAS Mahé .....	23 novembre

### Reconnaisances

BERRAUTE Pierre et LEGRAND Séverine .....	29 juin
GERMAIN Olivier Yves et SAMSON Barbara Isabelle .....	24 août
BOURRAS Patrick et JARDIN Hélène Rose-Marie .....	12 octobre
RACHEL Alexandre Benjamin et DURAND Marie Ange .....	11 décembre

### Mariages

DUTILH Laurent et TARDIVEL Aude .....	23 juin
---------------------------------------	---------

### Décès

GELEZ André .....	11 février
CHEVALLIER Jacques .....	25 mai

### Transcriptions de décès

ECHINARD Christine Simone Marie épouse MINOT .....	2 février à BAYONNE
ESTREME Michel Bernard Raymond .....	17 mai à BAYONNE
DECROIX Larissa .....	28 juillet à BAYONNE
DISCAZAUX Jean-Louis .....	21 août à BAYONNE
DUVIELLA Philippe .....	30 novembre à ST VINCENT DE TYROSSE
DUPE veuve PEREZ Simonne .....	28 décembre à DAX

# Saubion

BULLETIN MUNICIPAL N°12 - JUIN 2008

